

RÉSIDENCE DAVEL

2 VILLAS PPE MINERGIE

Pully - VD

Maître de l'ouvrageCC Immobilier Holding SA
et Promotions Delarive SA**Maître de l'ouvrage délégué**Chappuis & Delarive SA
Grand-Rue 4
1095 Lutry**Entreprise générale****Direction des travaux**Edifea Vaud SA
Cour des Tanneurs
1095 Lutry**Architectes**Richter-Dahl Rocha
& Associés architectes SA
Avenue Edouard-Dapples 54
1006 Lausanne**Ingénieurs civils**Meylan Ingénieurs SA
Avenue de Tivoli 60
1007 Lausanne**Bureaux techniques**Electricité:
Sedelec SA
Avenue des Boveresses 48
1010 Lausanne

Sanitaire:

Fluides Concepts SA
Chemin de l'Orio 30 B
1032 Romanel-sur-Lausanne

Chauffage-Ventilation:

ER Energies Rationnelles SA
Route de Préverenges 4
1026 Denges

Géotechnique:

Karakas & Français SA
Avenue des Boveresses 44
1010 Lausanne**Géomètre**Vautier Jacques
Route de Grandvaux 22
1096 Cully**Coordonnées**Chemin Davel 19 et 21
1009 Pully

Conception 2010 - 2011

Réalisation 2012 - 2014

**SITUATION**

Panorama sur le Léman et site exceptionnel. A l'aval du Vieux-Bourg et du Prieuré, la parcelle de 2'119 m² bénéficie d'une situation idyllique, s'insérant dans le coteau planté de vignes qui descend vers le lac. Proche du centre de Pully, de ses commerces comme de la gare, elle jouit d'une vue imprenable sur le lac et les Alpes, loin de toute nuisance, dans un chemin pratiquement exempt de circulation automobile.

Le caractère exceptionnel du site a conduit le maître de l'ouvrage à réaliser deux résidences de haut standing, privilégiant l'intégration

harmonieuse avec l'environnement, l'esthétique de l'enveloppe extérieure et la qualité des matériaux. Afin de préserver pour chacun le dégagement visuel, les deux bâtiments sont décalés, tant en plan qu'en altimétrie.

Le concept architectural s'est attaché à minimiser l'impact volumétrique de l'ensemble avec une matérialisation du socle différente, une diversité des matériaux et une interprétation contemporaine des toits en pente, tout en respectant un règlement communal très contraignant et ménageant le voisinage, soucieux de la bonne intégration des nouvelles constructions dans un site sensible.



Conçus avec l'architecte, les espaces extérieurs sont agrémentés de cheminements piétonniers, d'une place de jeux et de talus ornés d'arbustes indigènes, de roseaux et de lavande.

Avec quatre sondes géothermiques alimentant une pompe à chaleur, une ventilation double flux, des panneaux solaires pour l'eau chaude sanitaire, ses double vitrages coulissants au sud et ses triple vitrages sur les autres faces plus exposées, les bâtiments répondent aux exigences du label Minergie.

PROGRAMME / PROJET

Diversité des matériaux et soin du détail. Mis à part un duplex dans le bâtiment aval, chaque logement occupe tout un étage. Les acquéreurs ont bénéficié d'une organisation des espaces spécifique, pensée et dessinée selon leurs désirs, pour garantir le confort et l'agrément attendus à ce niveau de gamme. La typologie comprend généralement 3 ou 4 chambres, avec un dressing et une salle de bains pour la suite parentale, une salle d'eau pour chaque chambre, un wc visiteur, un vaste séjour séparé de la cuisine par un îlot central pour les étages et un accès direct à l'appartement par l'ascenseur.

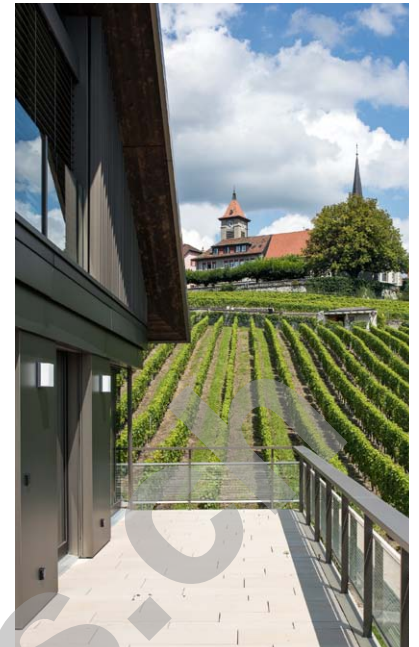
De vastes terrasses aménageables courent sur 2 faces des bâtiments et constituent de généreux prolongements extérieurs, ouverts sur le paysage et la nature environnante. Le parking enterré pour 12 véhicules est commun aux deux bâtiments. A ce niveau, on trouve également les locaux techniques, les caves et buanderies privées pour chaque appartement.

La volumétrie contenue, la qualité des finitions et les matériaux employés confèrent un cachet particulier aux villas résidentielles. Les façades contribuent également au caractère unique de la résidence avec cinq types de matérialisations différentes, permettant d'alléger encore l'impact visuel des bâtiments dans le paysage. Le socle est en pierre naturelle calcaire nuancée beige, les étages conjuguant des portions de façade en crépi blanc avec des fenêtres en bois-alu et des panneaux alu "permalux" aux tons bronze.



Plan du rez A, étage B





Plan étage A, combles B

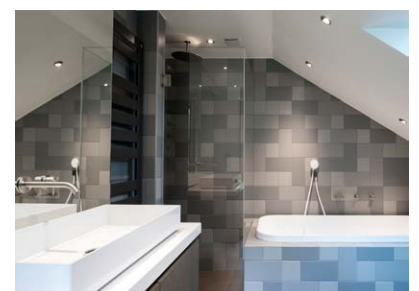
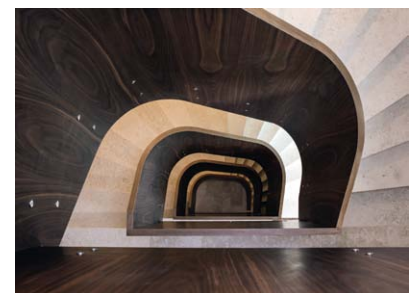
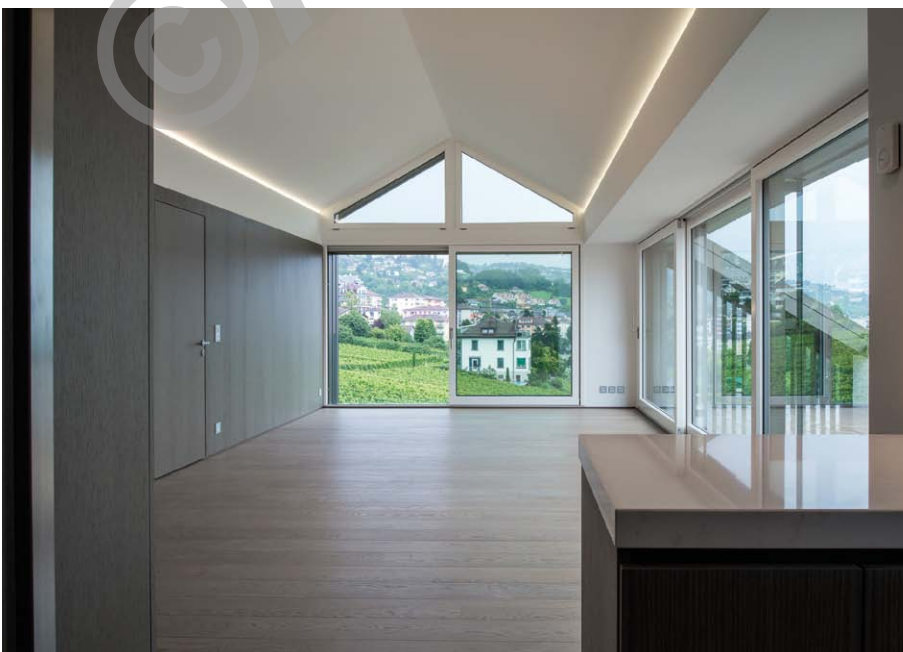
Les garde-corps des balcons se composent d'une structure métal habillée de verre sérigraphié blanc.

La toiture en tuiles d'ardoise naturelle gris anthracite est percée, dans son pan sud, d'un balcon-baignoire, "dissimulé" en pignon par un claustra vertical et surmontée au nord d'une lucarne en zinc-titane. Les logements aux combles disposent ainsi d'un prolongement extérieur et d'une belle luminosité, avec un séjour déjà baigné de lumière par la grande baie vitrée en façade Est.

De construction traditionnelle, murs porteurs en béton armé et isolation périphérique, les bâtiments sont surmontés d'une charpente bois et d'une couverture en ardoises.

Photos

Les deux villas abritent chacune trois grands logements occupant tout un niveau.





CARACTÉRISTIQUES

Surface du terrain	:	2'119 m ²
Emprise au rez	:	413 m ²
Surface brute de planchers (logements):	:	1'215 m ²
Volume SIA 416	:	6'718 m ³
Coût Total (TTC)	:	11 Mio
Coût m ³ SIA (CFC 2)	:	1'410.-
Places de parc intérieures	:	12
extérieures	:	2



entreprises adjudicataires et fournisseurs

liste non exhaustive

Pierres naturelles
CHEVRIER & CAPRARA Sàrl
1023 Crissier

Fenêtres bois-métal
FAVOROL PAPAUX SA
1023 Crissier

Porte garage
SCHWERTFEGER Sàrl
2560 Nidau

Stores + Toiles tente
GRIESSEY SA
1010 Lausanne

Electricité
CIEL Electricité
1000 Lausanne 20

Sanitaire
MAYOR & Cie SA
1009 Pully

Chauffage
RIEDO Clima AG
3186 Düringen

Ventilation
ALVAZZI Ventilation SA
1350 Orbe

Cuisine Lot 4
AGECAB Sàrl
1008 Prilly

Cuisine Lot 5
CUISINE ART SA
1023 Crissier

Ascenseurs
AS Ascenseurs SA
1052 Le Mont-sur-Lausanne

Plâtrerie-Peinture
LA VITESSE SA
1029 Villars Ste-Croix

Serrurerie
CMA SA
1753 Matran

Menuiserie
Sam LEUENBERGER Sàrl
1070 Puidoux

Armoires
RABOUD Group SA
1630 Bulle

Carrelage
SASSI Carrelages Bulle SA
1630 Bulle

Parquet
REICHENBACH SA
1006 Lausanne

Paysagiste
MENETREY SA
1034 Boussens